

Relevé de décisions 7 juillet 2008

Etaient présents lors de la séance :

ULP : Jean Deroche, Jean Marc Jeltsch, Sylvie Lefèvre-Dalbin, Mireille Matt, Catherine Mongenet, Serge Potier, A Willem

UMB : Christian Civardi, Michel Deneken, Bernard Michon

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Frédérique Granet, Michael HartmaeiLaure Jeanpierre, Eric Pimmel, Claudine Wernert

PUES : Robert Loye

IUFM : Michel Herr

Inter-U : Anne Goudot, Florent Baulieu, Josette Soulas

Expert extérieur : Cabinet Deloitte : Loic Jouenne, Olivier Lenot

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteur : Anne Goudot

Tous les documents présentés et discutés lors de la séance sont disponibles sur le site intranet : rubrique *Résultats et projets*>*Pilotage global*>*Comité de pilotage*>7 juillet.

1 – Point divers

1.1 Consultance et audit de l'EUA (Association des Universités Européennes)

Voir le document *Programme EUA*.

- ▶ Il est convenu que les rapports de consultance des experts EUA seront rendus disponibles à toute la communauté universitaire, via le site intranet du projet.
- ▶ Le programme proposé pour la première visite d'audit, du 15 au 17 septembre, est approuvé. Il est toutefois convenu que les experts rencontreront les trois présidents ensemble et non pas séparément, ce qui dégagera par ailleurs un créneau d'1h qui pourra être consacré à la présentation des projets étudiants.

1.2 Réponse à la lettre de Valérie Péresse

Les présidents ayant reçu une lettre de Valérie Péresse les invitant à transmettre, avant le 15 juillet, un planning détaillé des opérations pour l'automne 2008, portant l'identification des fonctions critiques du projet, il est convenu que les secrétaires généraux se chargeront de proposer aux présidents une réponse à transmettre. Ils y intégreront en particulier le macro-planning en cours de finalisation et évoqué au point 2.3.

2 – Conduite globale du projet

2.1 Négociation du contrat quadriennal

Il est convenu que les présidents seront les responsables politiques de la négociation du contrat, dont les responsables opérationnels seront les vice-présidents en charge de chaque domaine.

2.2 Point sur la conduite opérationnelle

Voir le *diaporama correspondant*, et les notes « *Rapport d'étape sur la conduite opérationnelle* », « *Analyse des missions et de la charge de travail de la cellule de coordination* » et « *Stratégie de communication en appui du changement pour la phase 3* ».

Difficultés rencontrées :

- ▶ Suite au rapport d'étape sur la conduite opérationnelle présenté dans ses grandes lignes par A. Goudot, le comité de pilotage prend note des deux principales difficultés soulignées :
 - ◆ L'effet de surcharge qui freine l'investissement des chefs de projet
 - ◆ La surcharge chronique qui pèse sur la cellule de coordination, et que le recrutement d'un chef de projet adjoint ne solutionne pas compte tenu de l'accroissement continu de la charge sur la cellule.

- ▶ Il est convenu que le bureau restreint, les secrétaires généraux et le cabinet Deloitte examineront en détail les propositions de solutions possibles à cette surcharge, présentées par A. Goudot dans une note introduite en séance. Cette note propose ces solutions sur la base d'un bilan exhaustif des activités de la cellule de coordination. La proposition d'une implication plus forte du service de communication dans la mise en œuvre de la communication en appui du changement, avec l'identification d'un chargé de communication en responsabilité sur cette mise en œuvre, est validée en séance par le comité de pilotage.

Stratégie de communication

La stratégie de communication en appui du changement proposée par A. Goudot est validée dans ses grandes lignes. Il est toutefois convenu d'en tempérer si possible la portée, compte tenu de la charge de travail importante annoncée pour l'automne sur la conduite du projet et sur la communication. Pour cela, il est proposé de déplacer l'objectif 3 « Faciliter l'adhésion » sous l'axe 4 « Faciliter le basculement identitaire ». Une stratégie affinée sera présentée pour validation au bureau restreint le 5 septembre.

2.3 Macro- et rétro-plannings

Les macro-planning et rétro-planning présentés par le cabinet Deloitte sont validés dans leur principe par le comité de pilotage, comme outils de base pour le pilotage du projet. Il est convenu que ces plannings, élaborés jusqu'à ce jour avec la cellule de coordination et renseignés avec les contributions du bureau restreint et des secrétaires généraux, seront complétés et stabilisés avant la fin du mois de juillet avec les contributions des chefs de projet et des référents politiques des différents domaines.

2.4 Matrice des risques

Voir le document Matrice des risques.

La matrice des risques proposée par le Cabinet Deloitte est validée dans son principe, et retenue comme outil de pilotage global. Elle sera affinée dans les jours suivants la séance, avec les retours et les propositions qui seront transmises au Cabinet Deloitte par le bureau restreint et par les secrétaires généraux. Le comité de pilotage prend note du risque « très grave et certain » identifié sur « le manque de ressources sur la cellule de coordination » et des risques « graves et certains » identifiés sur les « Ressources insuffisantes sur le chantier Finances » et sur le « Calendrier des déménagements prévisionnels connu en fin d'année ».

2.5 Portefeuille de projets

- ▶ L'ajout d'un projet « Création du service de la recherche de l'UdS » est validé. Il est convenu qu'il sera proposé à B. Meier et J. C. Ruh d'assumer en binôme le pilotage opérationnel de ce projet, tandis que le pilotage politique en sera assuré par les trois vice-présidents en charge de la recherche.
- ▶ Le principe de l'ajout d'un projet « Schéma directeur immobilier » est acté, mais la définition des responsabilités de pilotage sera ultérieurement précisée par les présidents.

3 – Arbitrages sur les projets

3-1 Création du dispositif de communication Uds »

Voir le diaporama « Plan d'action pour le service de communication ».

Le plan d'action proposé par le Cabinet Deloitte pour la réorganisation du service de communication est validé. Le Cabinet Deloitte accompagnera cette réorganisation, et en fera une action pilote pour la réorganisation des autres services. Il sera proposé à Jérôme Castle, actuellement coordonateur du service regroupé, s'assurer la direction du service jusqu'à la mise en place de la nouvelle équipe de direction de l'Université de Strasbourg, c'est-à-dire jusqu'en mars 2009.

3.2 Projets TIC

- ▶ Il est convenu que le futur Directeur Informatique, actuellement en cours de recrutement, réfèrera jusqu'à la mise en place de la présidence de l'UdS aux trois présidents et au chargé de mission TIC (C. Mongenet). Il aura autorité sur tous les chefs de service, en concertation avec les secrétaires généraux.
- ▶ Il est convenu, sur la recommandation de l'expert EUA intervenu sur les technologies numériques, qu'un recrutement externe soit engagé au plus tôt pour la direction de la Direction des Usages du Numérique (DUN).

3.3 Mise en place de la structure à trois niveaux

Voir la note de J. Soulas « Mise en place de la structure à trois niveaux » et le diaporama correspondant.

Les propositions exposées dans la note sont validées. Il est convenu qu'une note de cadrage reprenant ces propositions sera soumise par J. Soulas aux présidents, à l'intention des porteurs des 4 projets concernés.

3.4 Intégration de l'IUFM

Voir la note Intégration de l'IUFM et le diaporama correspondant.

Après une présentation de la problématique par J. Soulas, les échanges des membres du comité de pilotage conduisent à un consensus sur l'urgence de progresser dans le cadrage de ce projet, qui est très peu avancé. Il est convenu de s'efforcer d'identifier au plus tôt un porteur politique pour ce projet. M. Kleinschmager sera sollicité en ce sens.

3.4 Projet Elaborer le budget

Voir le document Lettre d'orientation budgétaire.

Le comité de pilotage prend acte de l'état d'avancement du processus d'élaboration de la lettre d'orientation budgétaire. Les débats au sein des trois commissions des finances réunies se stabilisent sur le principe soit d'une unité budgétaire centrale unique soit d'un nombre limité d'unités budgétaires dont une unité budgétaire recherche. Il est noté que ce qui reste encore dans l'incertitude est plutôt d'ordre politique, relevant de la future équipe de direction de l'Université de Strasbourg.

3.4 Opération Campus

Voir le diaporama correspondant.

Suite à la présentation de l'état d'avancement de l'opération Campus par Y. Larmet, il est convenu d'intégrer un étudiant dans le comité de pilotage du projet Opération Campus. Il est par ailleurs convenu pour certains projets de lancer des études de faisabilité qui seront financées sur les ressources des trois universités. Un rendu compte de l'avancement à mi-parcours est planifié pour la séance du comité de pilotage du 15 septembre, pour un dépôt des dossiers le 3 novembre.